

# DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **GAEC DES GENETS**

**Le Cassan**

**15150 LACAPELLE VIESCAMP**

Localisation  
du projet :

**Combradure**

**15150 LACAPELLE VIESCAMP**

## Description du projet de construction

- Un hangar métallique avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation pour VA logées en aire paillée intégrale et d'une partie stockage fourrage . Le tout d'une surface d'emprise au sol d'environ 2866 m<sup>2</sup>.

## Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-13

PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000 <sup>e</sup>	PC4	Notice descriptive
PC1b	Document d'urbanisme	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/250 <sup>e</sup>
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000 <sup>e</sup>	PC6	Document graphique d'insertion
PC2-5b	Plan de Masse et de toiture - Éch: 1/500 <sup>e</sup>	PC7-8	Document photographique
PC3	Plans en coupe - Éch: 1/500 <sup>e</sup>		



**SICA Habitat Rural - Cantal**  
**Architecte : Philippe HERNANDEZ**

26, rue du 139<sup>ème</sup> R.I - BP 239  
15002 AURILLAC Cedex  
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature :

**A Aurillac, le 02/10/2024**

Dessiné par :

**Marion ARMANDET**

N° Client :	N° Document :	N° de page :
1319	PC01	1/6

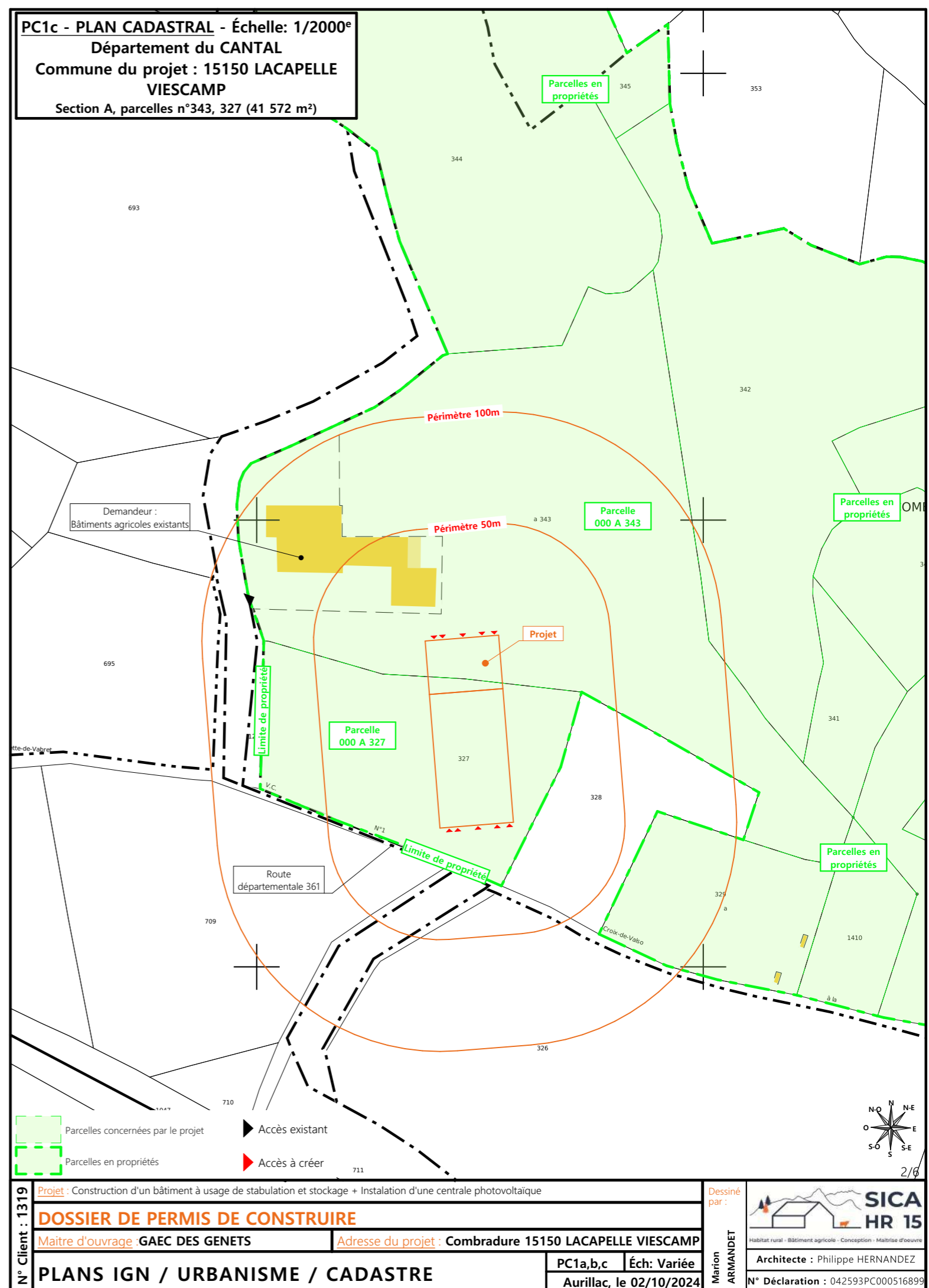
Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.


Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	
-	02/10/2024	M.A.	Dossier initial, première édition.
<b>Ind</b>	<b>Date</b>	<b>Par</b>	<b>Modifications</b>





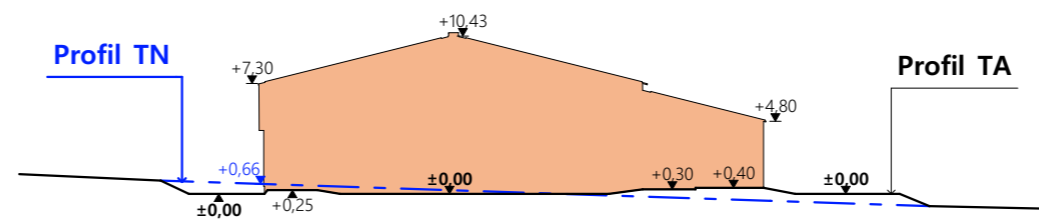
N° Client : 1319	Projet : Construction d'un bâtiment à usage de stabulation et stockage + Installation d'une centrale photovoltaïque		Dessiné par : Marion ARMANDET	 Habitats rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'ouvrage	
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>				
	Maitre d'ouvrage : GAEC DES GENETS	Adresse du projet : Combradure 15150 LACAPELLE VIESCAMP			
	<b>PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE</b>				PC1a,b,c Éch: Variée Aurillac, le 02/10/2024
				Architecte : Philippe HERNANDEZ N° Déclaration : 042593PC000516899	



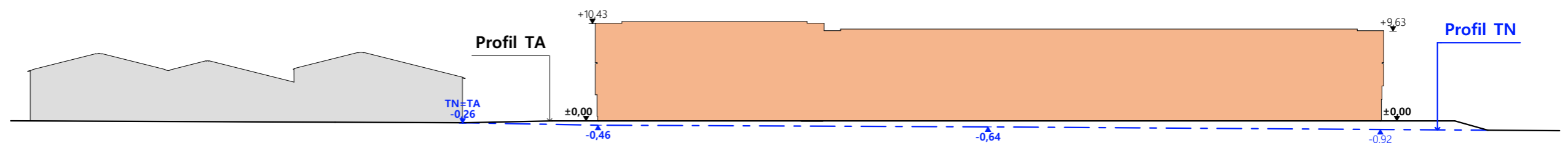


## PC3 - PLANS EN COUPE

Échelle: 1:500<sup>e</sup>



Coupe T.N. AA



Coupe T.N. BB

- Bâtiment existant
- Bâtiment projeté

## PC4 - Notice descriptive

### 1-Aspect : projet et localisation

Le projet mené par le GAEC DES GENETS consiste à construire :

- 1- Un hangar métallique avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation pour VA logées en aire paillée intégrale et d'une partie stockage fourrage. Le tout d'une surface d'emprise au sol d'environ 2866 m<sup>2</sup>.

La construction envisagée sera implantée sur le site d'exploitation existant nommé « Les Planquettes » sur la commune de LACAPELLE VIESCAMP (15150) ; sur les parcelles N° 327 et 343 de la section A (propriété du demandeur).

Le projet vise à concentrer l'activité agricole et tout ce qu'elle génère (odeurs, déplacement d'engins, ...) sur ce seul site d'exploitation et ainsi compenser la perte de 3 bâtiments existants en service sur la Commune de NIEUDAN (vieille étable, stabulation, stockage).

Il n'y a pas d'habitation de tiers ni de point d'eau à moins de 100 m du projet (ICPE).  
Le projet a aussi pour objet de moderniser la structure d'exploitation et d'améliorer les conditions de travail et de logement des animaux.

### 2-Aspect : environnement

Les vaches allaitantes seront conduites en aire paillée intégrale.  
Le fumier très compact provenant des parcs paillés sera curé durant l'hiver et déposé au champ sur la parcelle d'épandage dans les conditions réglementaires.

### 3-Aspect : Impact sur le paysage (cf. document photographique)

De manière identique au bâti existant, les caractéristiques visibles des projets seront :

- **Charpente** : métallique
- **Pente de toiture** : 25%
- **Couverture** : tôle acier anti-condensation de teinte gris graphite (RAL 7022) y compris tôle de rives et faîtière
- **Panneaux photovoltaïques** : (gris sombre et mate y compris cadre de structure)
- **Débord de toiture** : 30 cm
- **Bardage** : tôle acier teinte brun lauze RAL 7006
- **Portes** : tôle acier teinte lauze RAL 7006
- **Translucide** : polycarbonate
- **Ventilation statique** : tôles ventelles + bardage décalé + faîtière ventilée
- **Maçonnerie** : préfabriquée lissée ton ciment brut sombre

Le terrain présentant une légère déclivité, un travail de terrassement modéré sera nécessaire afin d'obtenir une plateforme d'implantation stabilisée.


L'accès au site sera inchangé.

Le pourtour (cours et abords) sera stabilisé par empierrement de blocage + couche d'empierrement de finition.

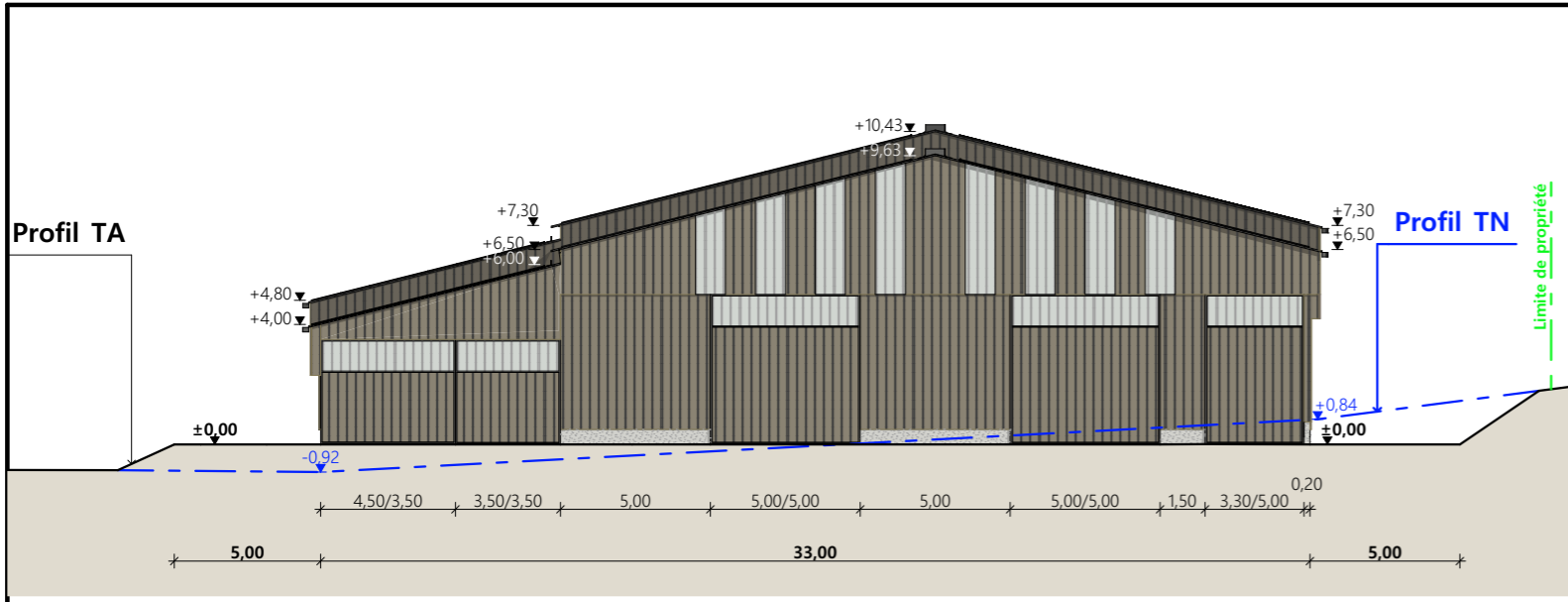
Les EP seront collectées et dirigées par gravité vers le milieu naturel.

Le raccordement en eau et électricité se fera depuis les réseaux existants sur site.

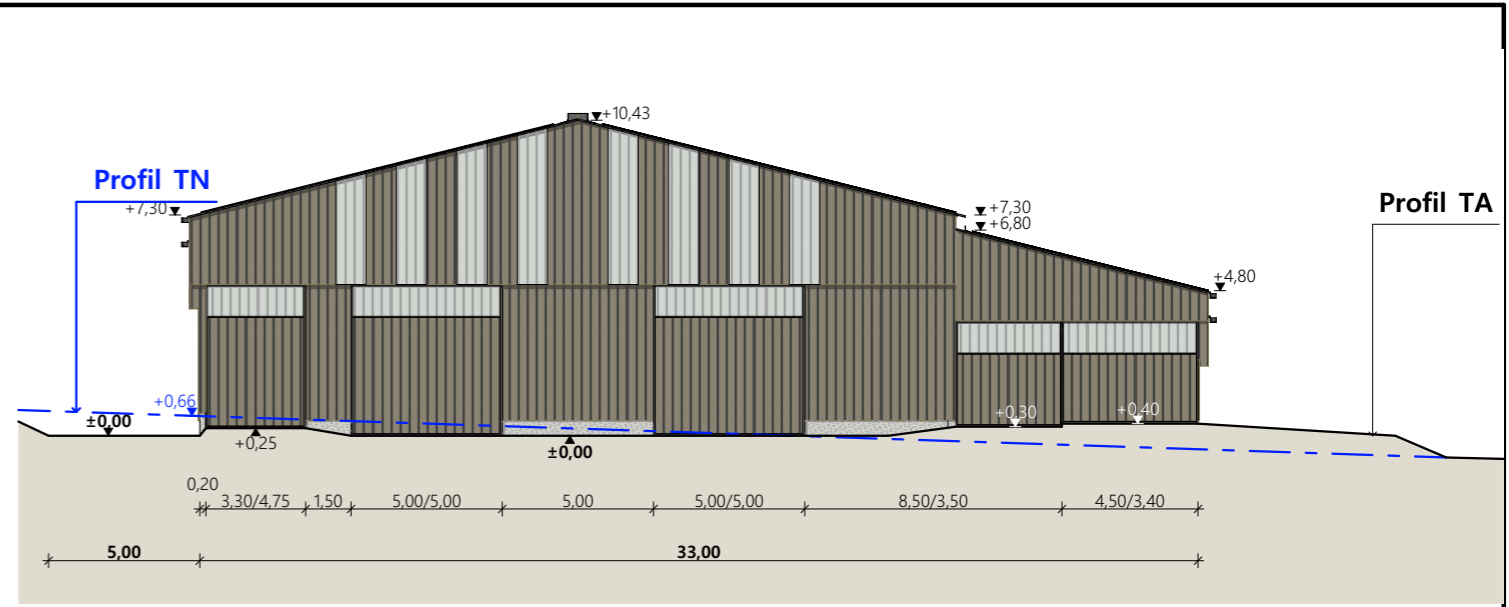
4/6

N° Client : 1319	Projet : Construction d'un bâtiment à usage de stabulation et stockage + Installation d'une centrale photovoltaïque		Dessiné par : Marion ARMANDET	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>			
	Maitre d'ouvrage : GAEC DES GENETS	Adresse du projet : Combradure 15150 LACAPELLE VIESCAMP		
<b>COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE</b>		PC3-4	Éch: 1:500	Architecte : Philippe HERNANDEZ
		Aurillac, le 02/10/2024		N° Déclaration : 042593PC000516899

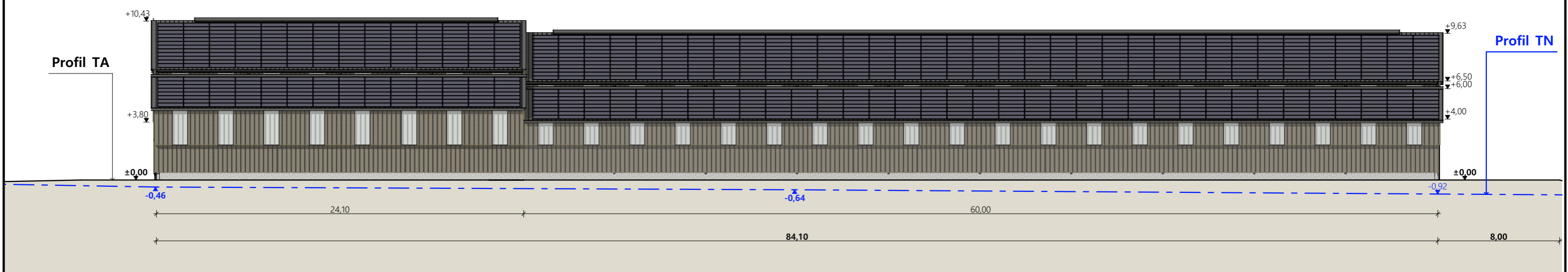




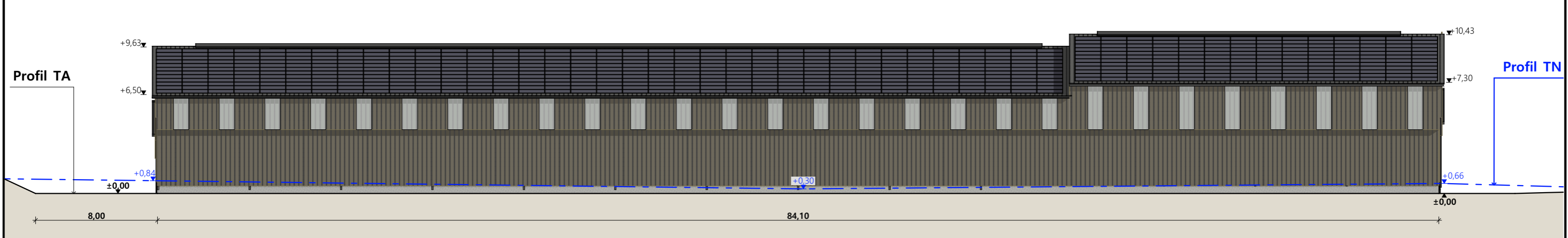
Pignon Sud



Pignon Nord



Façade Ouest



Façade Est

- Matériaux :**
- Maçonnerie : - Longrine béton ht. 0,50m
  - Bardage : - Bas métallique RAL 7006 + haut métallique ventelles décollé RAL 7006 + 2 translucides/travée (Façades) métallique RAL 7006 + 8 translucides (Pignons)
  - Menuiseries : - Métallique RAL 7006
  - Charpente : - Métallique gris sombre
  - Couverture : - Acier anti-condensation RAL 7022 avec faitage ouvert-couvert + 100% panneaux photovoltaïques

<b>N° Client : 1319</b>	Projet : Construction d'un bâtiment à usage de stabulation et stockage + Installation d'une centrale photovoltaïque		Dessiné par : <b>Marion ARMANDET</b>	 <small>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre</small> <b>Architecte : Philippe HERNANDEZ</b> <small>N° Déclaration : 042593PC000516899</small>	
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE				
	Maitre d'ouvrage : GAEC DES GENETS	Adresse du projet : Combradure 15150 LACAPELLE VIESCAMP			
PLANS DES FACADES				PC5a   Éch: 1:250 Aurillac, le 02/10/2024	



PC7 - Vue 2




PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion

PC8 - Vue 3



6/6

N° Client : 1319	Projet : Construction d'un bâtiment à usage de stabulation et stockage + Installation d'une centrale photovoltaïque		Dessiné par : Marion ARMANDET	 SICA HR 15 <small>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre</small>	
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>				
	Maitre d'ouvrage : GAEC DES GENETS	Adresse du projet : Combradure 15150 LACAPPELLE VIESCAMP			
	<b>DOCUMENT GRAPHIQUE</b>				PC6-7-8 Éch: sans
		Aurillac, le 02/10/2024	N° Déclaration : 042593PC000516899		



# DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **GAEC DES GENETS**

**Le Cassan**

**15150 LACAPELLE VIESCAMP**

Localisation

du projet :

**Combradure**

**15150 LACAPELLE VIESCAMP**

## Description du projet de construction

- Un hangar métallique avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation pour VA logées en aire paillée intégrale et d'une partie stockage fourrage . Le tout d'une surface d'emprise au sol d'environ 2866 m<sup>2</sup>.

## Constitution du dossier

DET1	Vue au sol aménagement - Éch: 1/200 <sup>e</sup>		
DET2	Coupe de principe - Éch: 1/100 <sup>e</sup>		
DET3	Perspectives 3D		



Conseiller Bâtiment :

**Vincent CHARBONNEL**

Chambre d'agriculture du Cantal  
26, rue du 139<sup>ème</sup> R.I - BP 239  
15002 AURILLAC Cedex  
Téléphone : 04 71 45 55 00



**A Aurillac, le 02/10/2024**

Dessiné par :

**Marion ARMANDET**

N° Client :  
1319

N° Document :  
TECH01

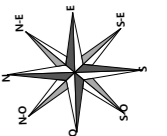
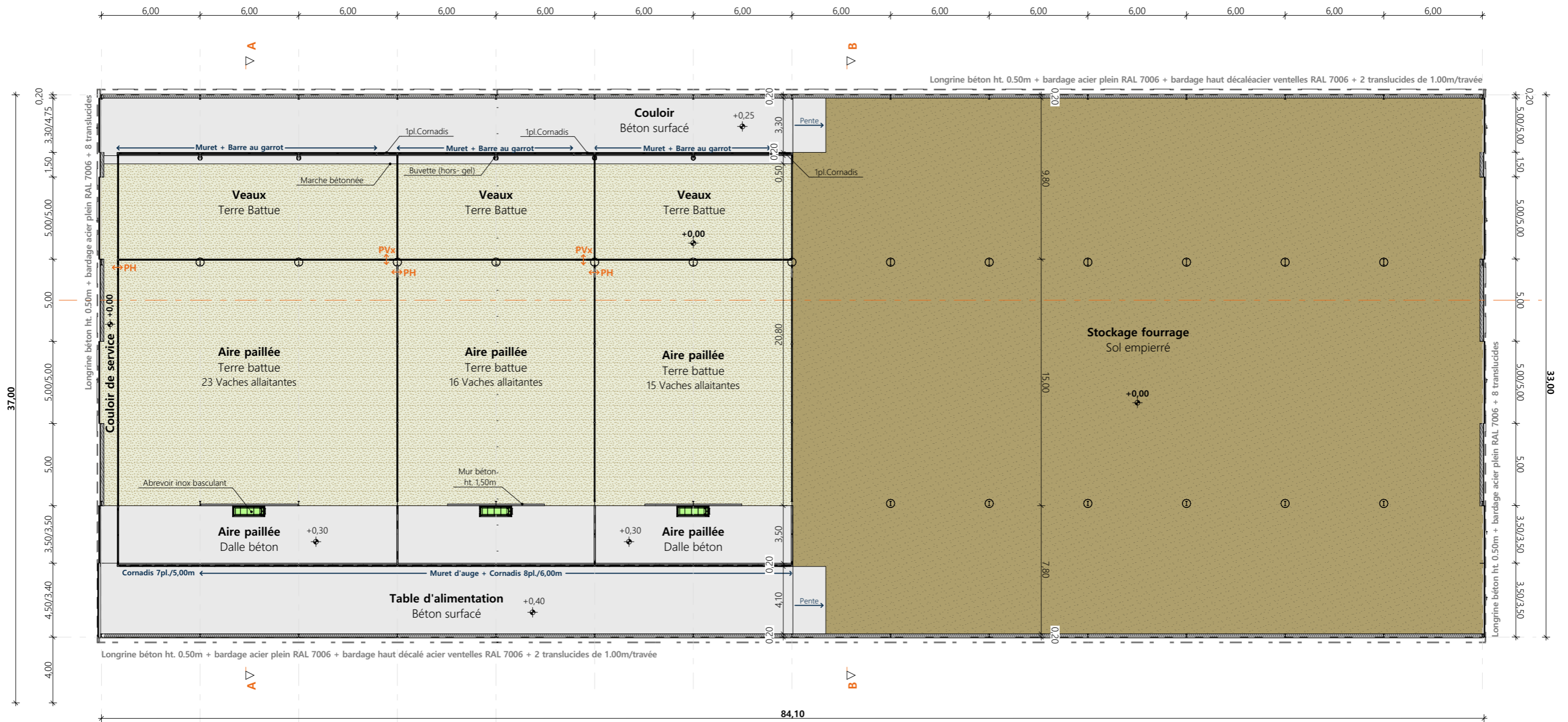
N° de page :  
1/5

Établissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION. Ils ne sont pas nécessaires pour l'instruction du permis de construire.

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

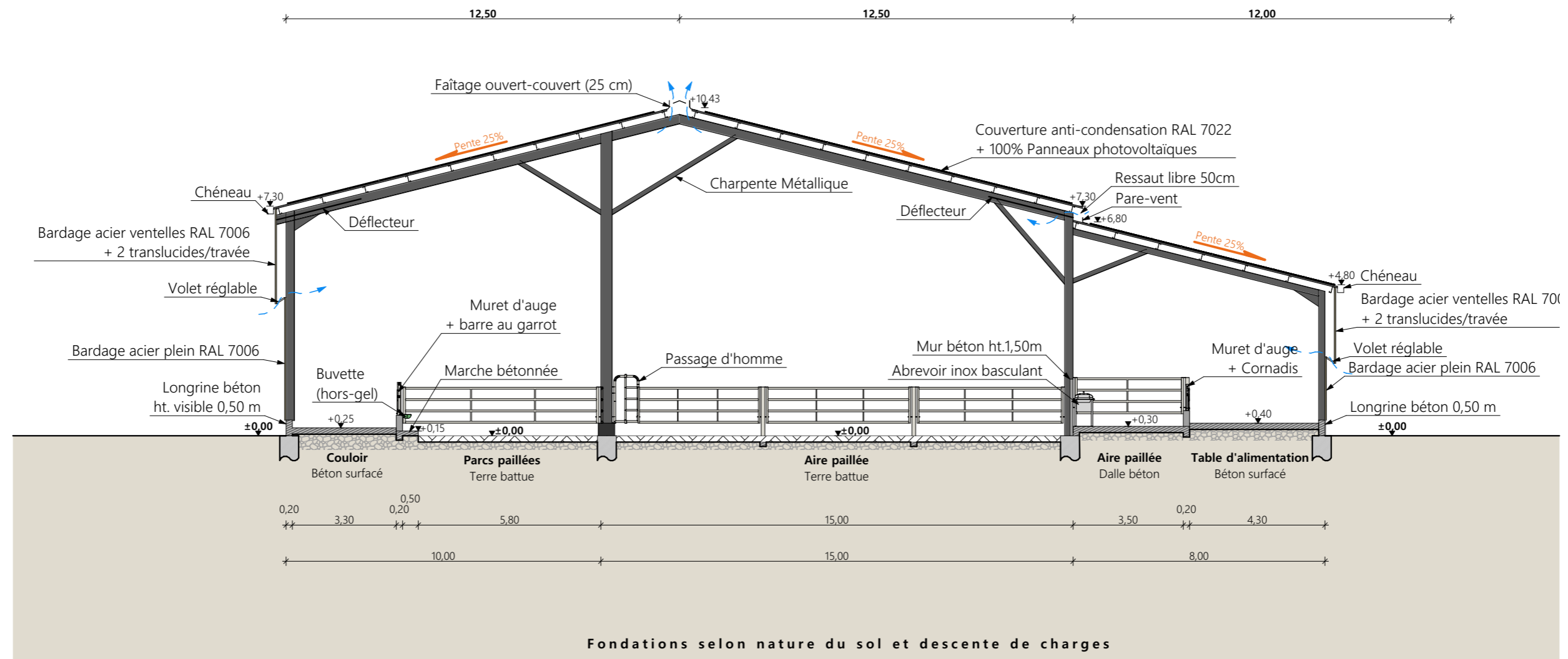
-	02/10/2024	M.A.	Dossier initial, première édition.
<b>Ind</b>	<b>Date</b>	<b>Par</b>	<b>Modifications</b>



Projet : Construction d'un bâtiment à usage de stabulation et stockage + Installation d'une centrale photovoltaïque		Dessiné par : Marion ARMANDET	
<b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b>		Maitre d'ouvrage : GAEC DES GENETS - Le Cassan 15150 LACAPELLE VIESCAMP	
<b>VUE AU SOL</b>		DET1	Éch: 1:250 <sup>e</sup>
		Aurillac, le 02/10/2024	
		Conseiller Bâtiment : Vincent CHARBONNEL	





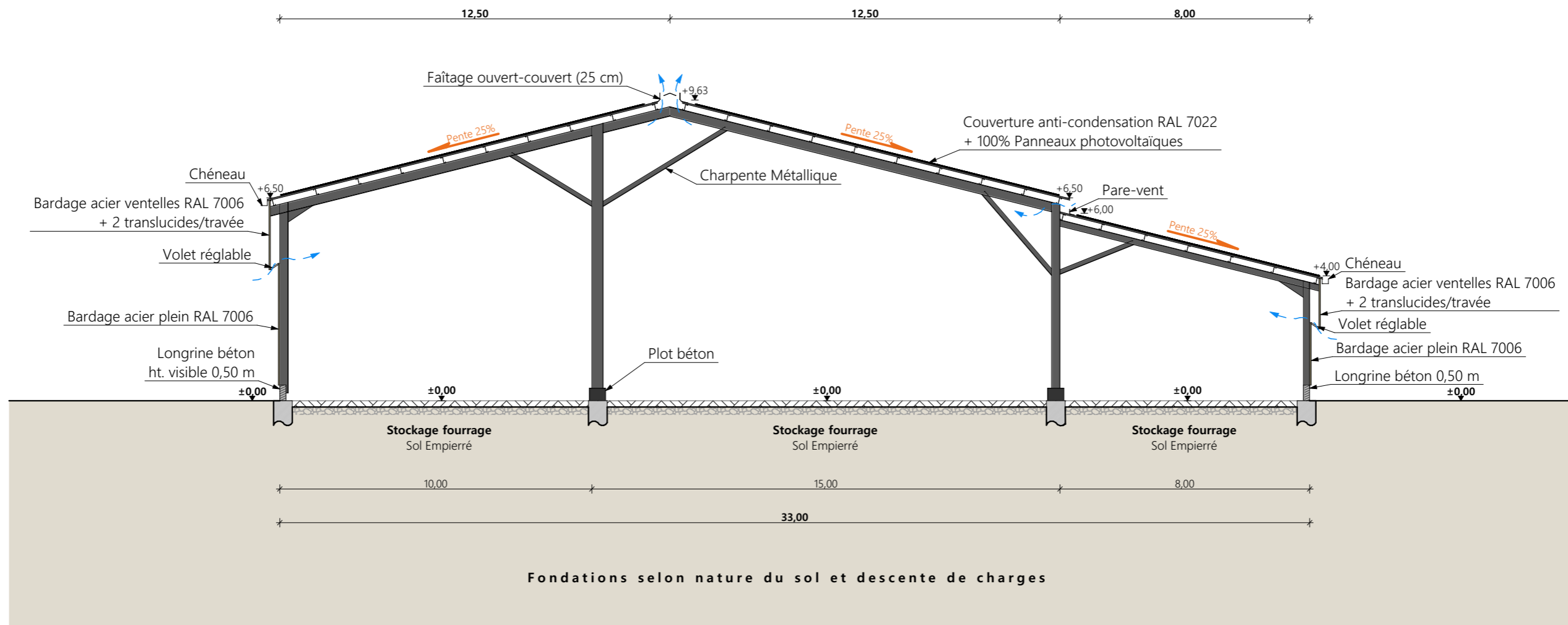


Coupe de principe AA


Projet : Construction d'un bâtiment à usage de stabulation et stockage + Installation d'une centrale photovoltaïque		Dessiné par :	
<b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b>		Marion ARMANDET	
Maitre d'ouvrage : GAEC DES GENETS - Le Cassan 15150 LACAPPELLE VIESCAMP		Conseiller Bâtiment :	
<b>COUPE DE PRINCIPE - STABULATION</b>		DET2	Éch: 1:150 <sup>e</sup>
		Aurillac, le 02/10/2024.	
		Vincent CHARBONNEL	



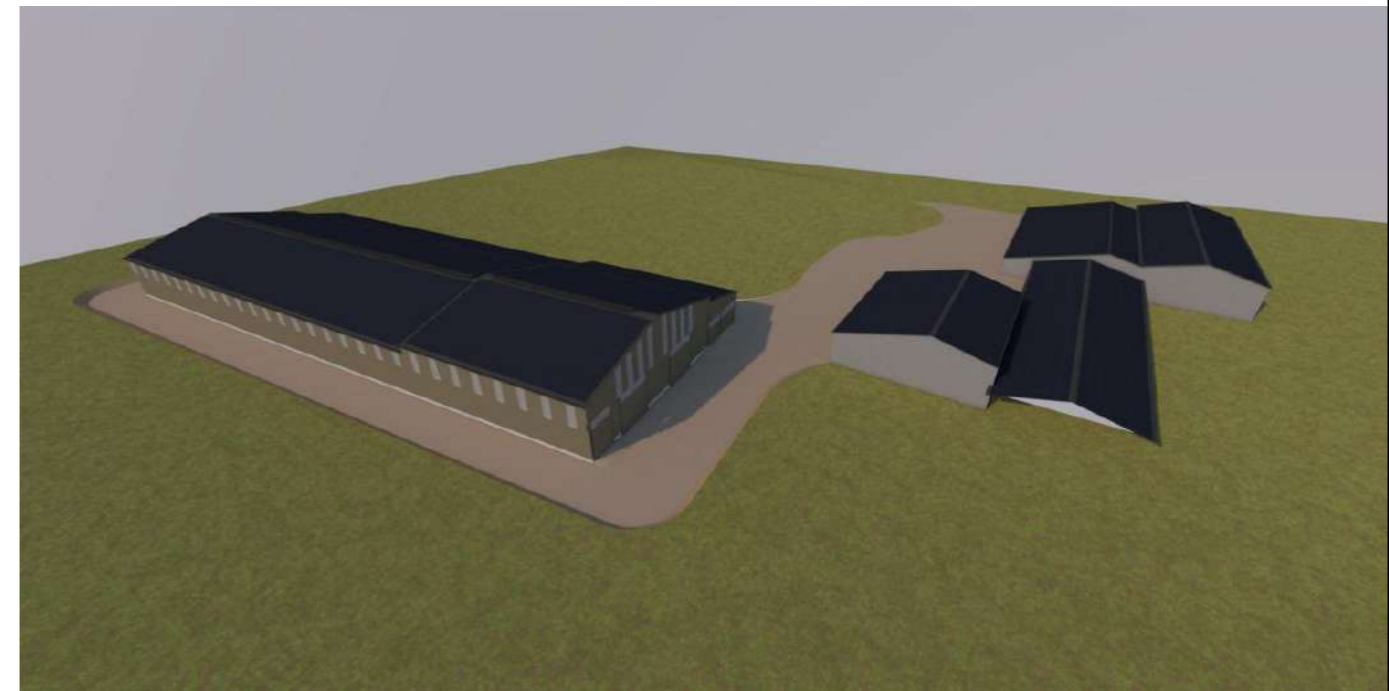





Coupe de principe BB

Projet : Construction d'un bâtiment à usage de stabulation et stockage + Installation d'une centrale photovoltaïque		Dessiné par :		 CHAMBRE D'AGRICULTURE CANTAL
<b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b>		Marion ARMANDET		
Maître d'ouvrage : GAEC DES GENETS - Le Cassan 15150 LACAPPELLE VIESCAMP		Conseiller Bâtiment :		
<b>COUPE DE PRINCIPE - STOCKAGE</b>		DET2	Éch: 1:150 <sup>e</sup>	Vincent CHARBONNEL
		Aurillac, le 02/10/2024		





<p>Projet : Construction d'un bâtiment à usage de stabulation et stockage + Installation d'une centrale photovoltaïque</p>		<p>Dessiné par : Marion ARMANDET</p>		
<p><b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b></p>		<p>Maitre d'ouvrage : GAEC DES GENETS - Le Cassan 15150 LACAPELLE VIESCAMP</p>		
<p><b>PERSPECTIVES</b></p>		<p>DET3</p>	<p>Éch: sans</p>	<p>Conseiller Bâtiment : Vincent CHARBONNEL</p>
		<p>Aurillac, le 02/10/2024</p>		